Le magazine de l'actualité à Guingamp - Février 2007 - N° 35




# Le Mag


Le projet de renouvellement urbain
Démolition d'immeubles à Gourland

"Le logement est le vecteur du "vivre ensemble" dans la diversité, un lieu d'épanouissement, d'éducation, d'activité et d'échange.
Et c'est d'autant plus vrai dans une ville moyenne telle que Guingamp.
Et c'est une chance pour Guingamp de pouvoir engager un programme de constructions qui va permettre de renouveler la ville sur elle-même".

Noël Le Graët
Maire de Guingamp


Le projet de renouvellement urbain
Nouvel immeuble prévu rue P. Bizos


Un pôle santé performant

"Existe-t-il pour l'homme un bien plus précieux que la santé ?".

Socrate


Ouverture du Pôle de solidarités
Place du Château

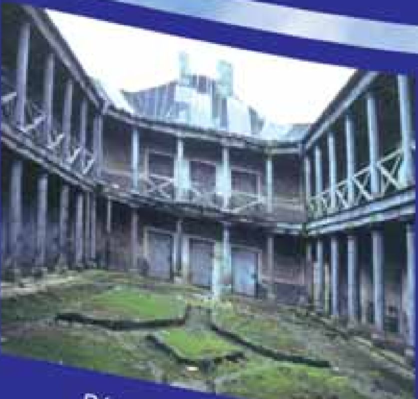
"L'homme ne peut rien faire en bien ou en mal qu'en s'associant. Il n'y a pas d'armure plus solide contre l'oppression ni d'outils plus merveilleux pour les grandes œuvres".

Pierre Waldeck Rousseau


Une grande fête de la musique
en 2007

La culture est la possibilité même de créer, de renouveler et de partager des valeurs, le souffle qui accroît la vitalité de l'humanité...

Proverbe africain


Rénovation de la Prison

"La ville est le seul être vivant capable de rajeunir vraiment".

Jacques Attali

"Un seul sport n'a connu ni arrêts ni reculs : le football. A quoi cela peut-il tenir sinon à la valeur intrinsèque du jeu lui-même, aux émotions qu'il procure, à l'intérêt qu'il présente ?".

Pierre de Coubertin


Les travaux
au stade du Roudourou

"Désormais, la solidarité la plus nécessaire est celle de l'ensemble des habitants de la terre".

Albert Jacquard


Mise en place du tri sélectif sur la
Communauté de communes

# E D I T O



Nombreux sont ceux qui se réclament aujourd'hui de l'Abbé Pierre, nombreux sont ceux qui honorent sa mémoire et son combat.

Mais je pense qu'un homme comme lui devait être plus sensible aux actions qu'aux mots et aux honneurs. Il ne suffit pas en effet de parler de droit au logement, de s'indigner mais il faut agir, concrètement.

Le droit au logement concerne tout le monde : jeunes, personnes âgées, femmes, hommes, gens du voyage, sans aucune distinction et il est clair que c'est dans cet esprit que la Ville de Guingamp accompagne l'Office municipal d'HLM dans le projet de renouvellement urbain des quartiers de Roudourou / Gourland mais aussi dans sa politique d'acquisition et de création de logements adaptés.

**2007 sera une année importante d'abord pour Guingamp** qui va voir aboutir de grands dossiers et, notamment :

- Le projet de renouvellement urbain, la convention avec l'ANRU devrait en effet être signée.
- Le contrat urbain de cohésion sociale.
- La rénovation de la Priso.
- La finalisation des travaux au Pôle de santé.

**Pour la Communauté de communes** aussi qui s'inscrit dans une démarche essentielle pour l'environnement avec la mise en place du tri sélectif et qui se doit de doter l'agglomération des espaces suffisants pour accueillir de nouvelles entreprises.

**Pour le Pays de Guingamp**, qui travaille à l'application du contrat régional de pays et à la faisabilité de la construction d'une salle culturelle pour le territoire.

**Pour la France** enfin qui va connaître des échéances électorales essentielles qui, quelle que soit leur issue, auront le mérite d'ouvrir un débat que j'espère constructif et serein.

Je le répète souvent : il y a 15 ans, nombreux étaient ceux qui voyaient Guingamp devenir en quelque sorte un gros bourg coincé entre St-Brieuc et Lannion. La Ville a su démontrer sa capacité à réagir, elle est même devenue attractive, en témoignent les constructions de logements en cours (plus de 300), les implantations d'entreprises (Stalaven)…

Noël LE GRAËT
Maire de Guingamp




**Directeur de la Publication :** Noël Le Graët, Maire de Guingamp

**Responsables de la parution-conception :** Anne Carnot et Marie-Agnès Pogam-Piriou

**Rédaction :** Hôtel de Ville de Guingamp avec la collaboration de Françoise Le Guern - Tél. 02 96 40 64 40

**Photos :** Michel Leroux, Françoise Le Guern, Roger Hervé sauf mention contraire

**Régie Publicitaire - Edition :** SOPEL - *armor magazine* - Tél. 02 96 31 20 37

**Distribution :** Hôtel de Ville de Guingamp - **Tirage :** 5 000 exemplaires

*La Municipalité de Guingamp remercie vivement les annonceurs publicitaires pour le soutien qu'ils ont bien voulu apporter à la réalisation de ce magazine.*

Parution du prochain numéro : ***Juin 2007***



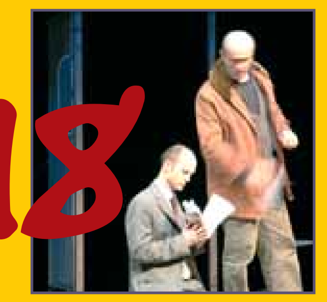












# Un pôle de santé public/privé performant et innovant au service de la population

**_Le 12 janvier 2007, le pôle santé du Pays de Guingamp a été inauguré par Noël Le Graët, président du conseil d'administration de l'hôpital et Claude Le Ray, PDG de la polyclinique d'Armor et d'Argoat. Un mariage public / privé réussi qui scelle la coopération exemplaire entre l'hôpital et la polyclinique._**

Ce pôle santé est l'aboutissement d'une longue histoire avec pour principaux acteurs la direction de la polyclinique, M. Alain Tanguy, directeur de l'hôpital et Mme Annie Podeur, ex-directrice de l'ARH (agence régionale de l'hospitalisation). Ces derniers étaient présents à cette cérémonie alors que le premier venait tout juste de prendre de nouvelles fonctions à l'hôpital de St-Malo et que la seconde était depuis peu nommée directrice de l'hospitalisation et de l'organisation des soins (DHOS).
Noël Le Graët a tenu à leur rendre un hommage tout particulier car ils ont tous deux porté avec courage et détermination ce projet. Il a salué *«cette victoire d'hommes et de femmes qui ont œuvré pour que ce site existe et qui ont compris qu'unis, on pouvait tout faire».*

### Sept ans de collaboration : chronologie

*20 octobre 1999 :* conclusion d'un accord cadre entre le Centre hospitalier et la clinique pour la constitution d'un pôle de santé public / privé
*Août 2001 :* installation de la clinique sur le site de l'hôpital
*21 mai 2002 :* protocole prévoyant :

- un partage de compétences médicales (gardes communes pour l'anesthésie et astreinte partagée pour l'endoscopie)
- un plateau technique partagé avec un bloc opératoire unique, une pharmacie et une stérilisation communes.

*Octobre 2002 :* autorisation d'installer un scanner dans le cadre d'un GIE entre le CH et les cabinets libéraux de Guingamp
*Mars 2003 :* signature d'une convention intégrant la sécurisation totale du circuit du patient, le partage d'obligations de service public et des modifications du rythme des astreintes
*14 novembre 2006 :* signature de la convention constitutive du Groupement de coopération sanitaire GCS Pôle de santé du pays de Guingamp Armor / Argoat
*Septembre 2006 :* ouverture d'une passerelle de liaison entre le CH et la clinique
*Février 2007 :* ouverture du bâtiment de liaison accueillant un bloc accouchement, les consultations de maternité et la stérilisation
*4e trimestre 2007 :* ouverture du bloc opératoire
Les travaux représentent 6,5 millions d'euros.
Emue d'être présente pour l'inauguration, Mme Podeur a voulu dire à la population du Pays de Guingamp *«qu'elle disposait aujourd'hui d'un pôle de proximité offrant tous les soins, et des soins de qualité, avec un vrai partenariat avec la médecine de ville. Fondée sur la coopération et la complémentarité et non plus sur la concurrence, c'est une nouvelle organisation sanitaire diminuant les inégalités interrégionales. La passerelle entre les deux établissements en constitue le symbole.»* Et de citer St-Exupéry : *«dans la vie, il n'y a pas de solutions mais des forces en marche. Il faut les créer et les solutions suivent ».*




970 professionnels dont 80 médecins publics ou privés intervenants
17 654 patients aux urgences, dont 12 523 non suivis d'hospitalisation
20 000 patients hospitalisés
793 accouchements (713 en 2005)
540 sorties du SMUR
Chirurgie : 8 829 personnes accueillies à la polyclinique et 1 792 au CH
Médecine : 5 853 patients
Rééducation et convalescence : 724 séjours
3 résidences de personnes âgées d'une capacité de 288 lits.



# Carte scolaire 2007/2008 : 1 poste et demi en plus pour Guingamp

**_Dans un contexte national difficile et après discussion avec l'Inspection académique, nous sommes satisfaits de constater l'implantation de 1 poste et demi sur la Ville de Guingamp : un poste à l'école de la Madeleine et un demi-poste à l'école de la Chesnaye._**

Il s'agit là d'une véritable inversion de tendance tout à fait importante puisque depuis quelques années, chaque rentrée scolaire était synonyme de suppression de poste. Ces implantations sont liées à de forts effectifs à l'école de la Madeleine et à l'arrivée de gens du voyage à l'école de la Chesnaye.
Dans l'avenir, il conviendra de tout mettre en œuvre pour que ces moyens nouveaux soient pérennisés avec des effectifs qui soient stabilisés. Quant à la Municipalité, elle continuera, dans le cadre de sa programmation budgétaire, à doter les écoles de moyens pédagogiques qui garantissent les meilleures conditions de travail et d'accueil pour les enseignants, les personnels et, bien entendu, les élèves.
Il s'agit avant tout d'un pari sur la réussite et sur l'intelligence.

Ivan Guézennec
Adjoint au Maire chargé de la politique de la ville





# Le Pôle de solidarités

***Le Pôle de solidarités a ouvert ses portes en janvier 2007. Ce projet porté par le CCAS de Guingamp et qui concerne la population guingampaise et l'ensemble du Pays de Guingamp est exemplaire à plus d'un titre.***

- **C'est un bâtiment remarquable de la ville de Guingamp magnifiquement réhabilité.**
- **Ensuite, c'est un lieu innovant qui se veut être un guichet unique d'accueil, d'information et d'orientation.**
- **Enfin, c'est une mobilisation et une motivation exemplaires des partenaires :** CCAS, Maison de l'Argoat, CLL, ANPE, Pays de Guingamp, Conseil général, Associations, Ville.

**Publics ciblés :** les publics en difficultés sociales et professionnelles, les personnes handicapées et les femmes victimes de violence.
**Ojectifs poursuivis :** Accueil, Écoute, Insertion Sociale et professionnelle.
**Associations présentes sur le site :** la Maison de l'Argoat, le Comité Local pour le Logement et le CCAS uniquement pour l'accueil d'urgence d'hiver. Le CCAS assure par ailleurs la coordination des interventions et des intervenants.
**La Maison de l'Argoat y développera les actions suivantes :**
Ariane accueil : service d'accueil, d'écoute, d'orientation, de construction de projets avec les publics en difficulté accompagnés.
Chantiers d'insertion : chantiers second œuvre, entretien des berges…
Atelier de remise à niveau vers l'emploi.
Point santé : infirmier assurant des premiers soins et surtout aidant les personnes à aller vers les dispositifs de soins de droit commun.
Premier accueil des femmes victimes de violences infra familiales.
**Pour le Comité local pour le logement, il s'agit d'un transfert.** Rappelons à cette occasion ses missions : recherche de logement, mesures ASLL, ateliers recherche de logement, appropriation du logement, gestion des énergies…, Plan social thématique.
**Des permanences variées : CNL (association de défense de consommateurs), Itinérance, Adsevel (personnes handicapées)….**
**Soit 18 personnels exerçant sur le site, en cœur de Ville.**

**Coût total :** prévu 805 000 € et 52 000 € de travaux supplémentaires
30 % VILLE = 241 500 € emprunt contracté par le CCAS
24,68 % FEDER 166 000 €
24,68 % FNADT 166 000 €
11,97 % Conseil général 80 500 €
1,78 % Réserve parlementaire 12 000 €
1,12 % CAF 7 500 €
52 000 € seront autofinancés par le CCAS.

# La maison du département Place St Sauveur

***La première pierre de la future Maison du département a été posée le 25 janvier dernier. Cet équipement construit place Saint-Sauveur à l'emplacement de l'ancienne clinique St-Sauveur va rassembler sous un même toit les services du département aujourd'hui dispersés.***



L'achèvement des travaux est prévu pour l'été 2008. Cette maison à Guingamp est la première du département, d'autres projets sont en cours à Dinan, Loudéac et Lannion.
L'enjeu pour le Conseil général est de s'adapter pour répondre au mieux aux besoins des usagers et des collectivités avec un site unique parfaitement identifié. Sur 2 600 m², la Maison du département rassemblera ainsi plus de 60 agents et les services départementaux suivants :

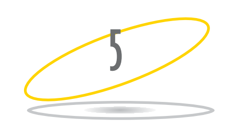
- La circonscription de la solidarité départementale actuellement logée place du Champ au Roy (environ 50 agents)
- La future Agence technique départementale (7 agents)
- Le Centre local d'information et de coordination pour les personnes âgées (CLIC)
- Le conseiller départemental des animations sportives
- L'antenne du Conseil général logée à la sous-préfecture.

Le coût total des travaux est de 5,2 millions d'euros.
A noter également l'enjeu social de ce projet puisque 2 400 heures de travail sur ce chantier sont réservées à des allocataires du RMI, des chômeurs de longue durée ou des jeunes sans qualification.




*Yannick Botrel, vice-président du Conseil général, a posé la première pierre avec Annie Le Houérou, conseillère générale.*

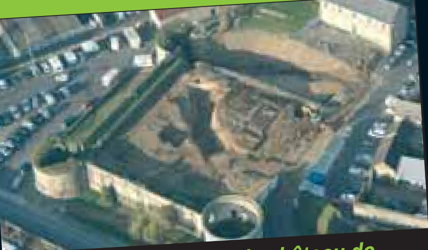




# Rétro

Les cérémonies des vœux sont toujours l'occasion de dresser le bilan de l'année écoulée et les perspectives de l'année à venir. Ce Mag du mois de février ne faillira pas à cette tradition et nous vous proposons un tour d'horizon des travaux réalisés au cours de l'année 2006, des travaux en cours et des travaux à venir soumis à la réflexion des services, des élus et bientôt des usagers. Tour d'horizon également des évènements qui ont ponctué l'année 2006 et de ceux qui ponctueront l'année 2007…

## 2006 : Rétrospective

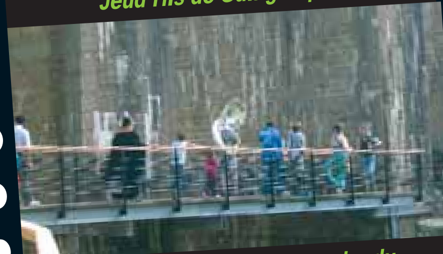

Bilan des fouilles du château de Guingamp. Conférence publique le 22 janvier


Ouverture de l'Escodans à Kergoz


Aménagement du parking du Vally


Propreté de la ville : acquisition d'un véhicule électrique


Une édition 2006 réussie pour les Jeud'His de Guingamp


Inauguration de la 3e tranche du cheminement sur les bords du Trieux


Signature du contrat de Pays avec la Région le 12 septembre


9 septembre
Succès du forum des associations


Toujours autant de visiteurs pour les journées du patrimoine


Renouvellement urbain
Poursuite de la concertation


Un nouveau parking en centre-ville


Un adieu bruyant aux étourneaux qui avaient envahi le centre-ville


Début des travaux au stade du Roudourou


Achèvement du Pôle de solidarité


Sécurisation des accès du lycée Jules Verne route de Corlay


Salle comble au théâtre du Champ au Roy


Inauguration du Pôle santé du Pays de Guingamp


Fêtes ensemble : le 20 décembre, la fête de la Solidarité

# L'avenir 2007/2008

# Avenir


Aménagement de l'esplanade devant l'espace François-Mitterrand


Aménagement d'un parking au square de la gare


Renouvellement urbain : construction d'un immeuble rue Paul Bizos


Renouvellement urbain : construction d'un immeuble rue du Petit Trotrieux

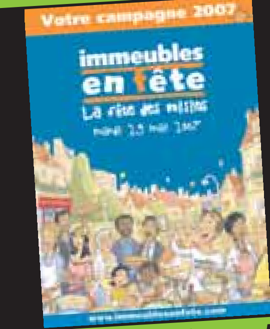

Début d'une 1ère tranche de travaux pour la prison



Signature d'un contrat urbain de cohésion sociale pour Guingamp


22 avril et 6 mai : Élections présidentielles
10 et 17 juin : Élections législatives


Mise en œuvre du tri sélectif par la CDC sur la partie est de Guingamp

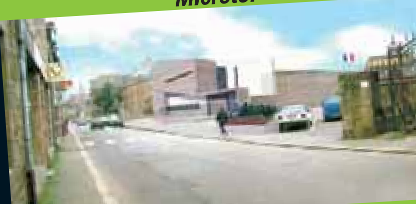


La fête des voisins à Guingamp le 29 mai


23 juin : une grande fête de la musique


Le 50e anniversaire de la Saint Loup


Une agence retraite de la CRAM à Guingamp et de nouveaux locaux pour Microtel

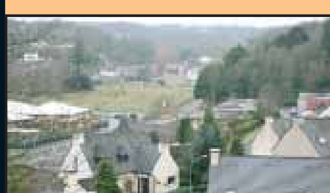

La nouvelle caserne de gendarmerie : achèvement prévu en septembre 2007


La Maison du Département : ouverture en 2008

## Seront examinés au cours de l'année 2007 les projets suivants :

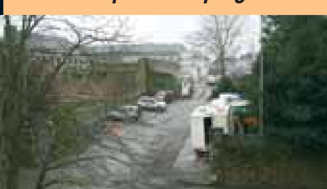

L'aménagement de la Place Saint-Michel


Réflexion sur le quartier de Sainte-Croix : fleurissement voirie


Aménagement de l'entrée de Ville à Pont-Ezer


Réflexion sur le renouvellement nécessaire des plantations dans le jardin public


L'aménagement d'une aire de service pour camping-car


Aménagement du parking de la prison


Le stationnement rue de l'Aqueduc


Poursuite du programme de trottoirs avec notamment les rues P. Bizos et Thielmans




# Du nouveau à compter d'avril 2007
## pour la partie de Guingamp à l'est du Trieux

# La collecte sélective en porte-à-porte

***La mise en place de la collecte sélective permettra de mieux recycler, donc de préserver la ressource. Les bacs amélioreront l'aspect et la propreté de la ville. Si vos bacs se remplissent trop vite, posez-vous la question de la réduction à la source : buvons de l'eau du robinet, apposons l'autocollant stop pub sur nos boîtes aux lettres, n'achetons pas suremballé, compostons nos déchets fermentescibles quand nous le pouvons, …et puis il y a toujours la déchèterie entre deux collectes.***

***Ce nouveau mode d'organisation va changer nos habitudes, peut-être même parfois nous contrarier mais le jeu en vaut la chandelle. Ensemble, protégeons notre environnement.***

***Merci de votre compréhension et de votre coopération.***

**Annie Le Houérou**
Présidente de la Communauté de communes de Guingamp

**Bernard Prigent**
Adjoint au Maire de Guingamp chargé de la vie des quartiers

### TRIAFER, la mascotte du tri sélectif

TRIAFER est le petit hérisson porte-bonheur du tri sélectif. Il est né à l'occasion d'un concours de dessin et est le résultat de deux créations : le dessin d'une part et le nom d'autre part.
Suivez ses conseils éclairés et dès que vous l'apercevrez, vous saurez qu'on vous parle de tri !!!



# Triez, c'est recyclé et en plus, c'est bon pour la planète !

***Ah ! C'est si simple de tout mettre dans le même sac ... Mais quel gâchis ! Le recyclage permet de fabriquer plein de choses et surtout de préserver nos ressources naturelles. Il ne suffit pas, pour se donner bonne conscience, de se dire préoccupé par l'environnement tout en restant imprégné d'un fort zeste d'individualisme, il faut passer à des actes concrets ! Et quoi de plus concret que de trier les déchets que je produis ! Le lien est direct et les effets immédiats et mesurables ! Alors, tous au tri, saperlipopette ! On y arrivera, foi de Triafer !***

***Encore faut-il savoir quoi trier et comment trier !***
***Petit mode d'emploi à l'attention de nos futurs élèves «trieurs à domicile» :***

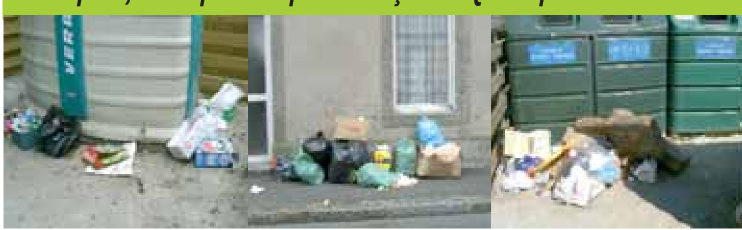
| Conteneurs | Déchets | Fréquence de collecte |
|---|---|---|
| Bac et couvercle bleu ou sacs translucides bleus | Journaux, papiers, magazines briques alimentaires, cartonettes... | une fois toutes les quatre semaines |
| Sacs translucides jaunes | Bouteilles et flacons en plastiques emballages métalliques | une fois toutes les quatre semaines |
| Bac à couvercle gris | ordures ménagères (ce qui ne se recycle pas) | Une fois par semaine |

## Combien ça coûte? Les chiffres, c'est parfois barbant mais n'empêche que c'est aussi très parlant !

**En 2005**

Coût de collecte des ordures ménagères = 598 781 € soit 91,91€ H.T./tonne.
Coût d'incinération des ordures ménagères = 523 € soit 79,50 € H.T./tonne.
6,7 tonnes collectées sur le territoire de la communauté de communes.
Le tri et le recyclage du papier, des briques alimentaires et des cartonnettes permettront de gagner 30 €/tonne.
Le tri et le recyclage des bouteilles et flacons en plastique et des emballages métalliques permettront à la collectivité de gagner 56 €/tonne. En somme, la CDC ne peut pas gagner d'argent en gérant les déchets car les tonnages recyclés sont inférieurs aux tonnages d'ordures et le gain du recyclage ne peut pas compenser le coût d'incinération. Mais le tri et le recyclage permettent néanmoins de réduire la dépense.

## *Et puis, si on peut ne plus voir ça !… Qu'en pensez-vous ?*



D'autre part, en augmentant les quantités triées, on économise des matières premières (le pétrole pour le plastique, le bois pour le papier…) et de l'énergie, ce qui **préserve l'environnement.**

**La chaîne de tri**



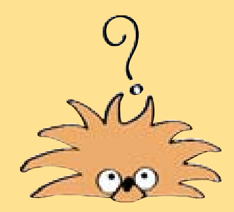
A VALORYS, le contenu des bacs bleus et des sacs jaunes est retrié manuellement. En effet, le tri fait au domicile sert à regrouper des matériaux semblables mais pas identiques, qu'il faut ensuite séparer. Par exemple, le papier et les cartonnettes du bac bleu ne se recyclent pas de la même manière, ils sont donc séparés sur une chaîne de tri. Il en est de même pour le plastique transparent et le plastique opaque du sac jaune.

**Soyez vigilants sur votre tri, pensez aux agents qui manipulent ensuite vos déchets manuellement.**
Les ordures ménagères du bac gris sont incinérées dès leur arrivée à VALORYS.
**Le contenu du sac gris n'est jamais trié ! Ne jetez pas de matériaux recyclables dans le bac gris, car ils ne seront pas recyclés.**

***Pour Guingamp, le territoire a été divisé en deux parties : la partie située à l'est de la rivière Le Trieux (partie verte du plan) sera concernée dès 2007 par la collecte sélective et la partie située à l'ouest (partie jaune du plan) seulement en 2008. Si vous perdez le nord entre l'est et l'ouest, cherchez votre rue dans la liste ci-dessous. Si vous la trouvez, c'est gagné ! La collecte sélective, vous vous y mettez dès cette année. Sinon, patience, ce sera pour l'année prochaine !!***




Rue du 19 Mars 1962
Rue de l'Abbaye
Impasse des Ajoncs d'Or
Rue Anatole Le Braz
Rue André Lorgeré
Place Angela Duval
Rue de l' Aqueduc
Chemin de l'Aqueduc
Place Aristide Briand
Rue Au Blé
Rue Auguste Pavie
Rue Aux Chèvres
Rue Bobé de Moyneuse
Route de Bourbriac
Rue de la Brasserie
Chemin de Cadolan
Rue de Cadolan
Rue des Capucins
Rue des Carmélites
Venelle de Castel Pic
Place du Centre
Place (venelle) Champ au Roy
Rue Charles Le Goffic
Allée des Châtaigniers
Place du Château
Rue Châteaubriand
Cité de la Chesnaye
Boulevard Clemenceau
Rue de la Colline
Rue Colonel Bréhant
Route de Corlay
Rue du Cosquer
Place de Loigny
Rue du Douet
Rue Ecoles St Sauveur
Rue Edouard Ollivro
Venelle de l'Enfer
Rue de l'Etang du Prieur
Rue Fardel
Rue des Fougères
Rue Four St Sauveur
Rue François Luzel
Place de la Gare
Rue du Général de Gaulle
Rue du Général de Sonis
Rue du Général Leclerc
Rue des Genets
Rue du Grand Trotrieux
Boulevard Guy Ropartz
Venelles des Halles
Place des Halles
Rue Henry Kerfant
Rue de l'Hermitage
Rue Jean Buzulier
Rue J.Jacques Rousseau
Rue Jean Le Moal
Rue Jean Pierre Calloc'h
Rue Joliot Curie
Résidences Jos. Le Monnier
Rue de Ker Naon
Rue de Kernejo
Rue de Ker-Uhellan
Rue Laurens de la Barre
Rue Lavoisier
Place de la Libération
Rue des Lutins
Rue (place) Maez Kamm
Rue Marcel Paul
Rue du Maréchal Joffre
Boulevard de la Marne
Rue Martyrs de la Gestapo
Boulevard Mendès-France
Rue Montbareil
Venelle Moulin de la Ville
Place du Murio
Rue Neuve du Collège
Rue Notre Dame
Rue du Parc Ste Anne
Rue Pasteur
Rue Paul Bizos
Rue Paul Féval
Rue Paul Girard
Rue Paul Le FLem
Rue Penquer
Rue du Petit Trotrieux
Place du Petit Vally
Rue Pierre Guyomar
Rue de la Pompe
Rue de Pors an Quen
Rue Porzou
Rue du Pot d'Argent
Rue Renan
Place de la République
Impasse Rouget de l'Isle
Rue Ruello
Impasse Ruporzou
Rue Rustang
Venelle Saint Jacques
Rue Saint Julien
Rue Saint Léonard
Rue Saint Martin
Impasse Saint Martin
Rue Saint Nicolas
Place Saint Sauveur
Rue Saint Sauveur
Rue Saint Sébastien
Rue Saint Yves
Rue Sainte Anne
Rue des Sapeurs Pompiers
Rue Sigismond Ropartz
Rue Théodore Botrel
Rue Théodule Ribot
Rue Thielmans
Chemin de Ti-Plouz
Venelle de Traouzac'h
Rue Traouzac'h
Rue de la Trinité
Rue Valentin
Place du Vally
Rue du Vally
Place de Verdun
Rue du Verger Saint Martin
Rue Villiers de l'Isle Adam
Rue Yann Conan
Rue Yves Mazé
Rue Yves Riou
Rue Yves Salaun



***Triafer répond aux questions parfois simples que l'on peut se poser sur la mise en œuvre de la collecte sélective. Mais s'il subsiste un doute, n'hésitez surtout pas à contacter les services de la Communauté de communes. Il vaut mieux poser une question que de faire une bêtise !***

**Comment se procurera-t-on les conteneurs?**
Pour les habitants du secteur est de Guingamp enquêtés en décembre, les conteneurs (bacs à couvercles bleus et gris ainsi que les sacs jaunes) seront distribués à partir du mois de mars. Si vous pensez avoir échappé à l'enquête (vous venez d'emménager par exemple), prenez vite contact avec la Communauté de communes. Attention, si vous habitez un immeuble, vous n'avez pas été forcément rencontré car les enquêteurs se sont peut-être adressés directement aux gestionnaires de l'immeuble.
Si vous faites partie du secteur ouest de Guingamp, vos conteneurs ne seront pas disponibles avant 2008.

**Les conteneurs seront-ils livrés à domicile ?** Oui, pas besoin d'aller les chercher !

**A qui appartiendront les conteneurs ?**
Les conteneurs appartiendront à la Communauté de Communes et seront mis à la disposition des habitants, qui en seront civilement responsables. Civilement responsable, ça veut tout simplement dire ne pas en faire n'importe quoi. Ce sont des poubelles qui doivent servir de poubelles….

**Sera-t-il exigé une caution ?** Non

**Si l'on me vole un conteneur (ou s'il est écrasé par une voiture), sera-t-il remplacé ?**



La Communauté de communes de Guingamp assure la maintenance des bacs roulants qu'elle fournit. Elle procède ainsi au remplacement des pièces cassées, voire du bac lui-même, en cas de :

- accident de la circulation (renversement du bac par un véhicule)
- détérioration lors du vidage du bac dans la benne de collecte
- détérioration par acte de vandalisme.

La Communauté de communes de Guingamp remplace les bacs volés ou incendiés. Pour cela, les personnes concernées devront présenter un dépôt de plainte à la gendarmerie puis à la Communauté de communes. Enfin, n'envisagez pas de fournir toute la famille en bacs ou de commencer une nouvelle collection ! Le conteneur détérioré sera récupéré et trois vols de bacs dans la même semaine, je pourrais commencer à trouver ça un peu bizarre !



**Si je déménage dans un autre secteur de l'agglomération, est-ce que j'emporte mes conteneurs avec moi ?**
Surtout pas, les bacs sont affiliés à une adresse. Des bacs seront sans doute disponibles sur votre nouveau domicile. Si ce n'est pas le cas, la CdC vous en fournira. Si vous quittez le territoire de la Communauté de communes, vous n'emportez pas le bac non plus. Vous m'imaginez lancer des avis de recherche pour tous les bacs qui auront déménagé sans me prévenir !

**Qui doit nettoyer les conteneurs ?**
Les bacs doivent être maintenus dans un état constant de propreté. Pour cela, ce sera à vous, utilisateurs des bacs, d'en assurer le lavage et la désinfection régulières. Ben oui, c'est celui qui salit qui nettoie ! Normal, non !

**Quels sont les changements pour le passage des camions poubelles ?**
Les jours de collecte vont changer. Un calendrier avec les jours de collecte et un guide du tri seront distribués en même temps que les conteneurs.

**Si je me trompe de bac et mets du papier dans la poubelle ordure ménagère, que se passe-t-il ? Sera-t-elle ramassée quand même ?**
Le but de la collecte sélective en porte à porte est de faciliter la collecte des déchets recyclables. Comme il ne faudra plus se déplacer pour trier ces déchets, on ne devrait plus en trouver avec les ordures ménagères !
Si en revanche, des ordures ménagères sont jetées avec les déchets recyclables, le bac bleu ou le sac jaune ne sera pas collecté. Car les erreurs de tri souillent les déchets qui étaient bien triés et coûtent très cher à la collectivité. Le bac bleu ou le sac jaune mal trié devra alors être trié correctement pour être collecté.



**Pourquoi n'a-t-on pas de poubelles pour le verre ?**
Le verre reste en apport volontaire car sa collecte détériorerait les camions de ramassage. Il faut bien continuer à le trier. Imaginez ce que ça donne une bouteille dans un four !

**Quand cela commence-t-il ?**
La mise en place de ce nouveau service commencera sans doute en avril, mais il est encore trop tôt pour donner une date précise. Ne vous inquiétez pas, vous serez informés en temps et en heure.

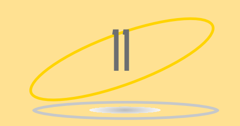


**Pourquoi sommes-nous équipés de sacs et de bacs ?**
En 2009-2010, le centre de tri de Valorys sera capable d'accueillir l'ensemble des matériaux recyclables (le papier, les cartonnettes, les briques alimentaires, les emballages métalliques et les bouteilles et flacons en plastique) en mélange. Le camion pourra donc collecter tous ces matériaux à la fois et les sacs jaunes seront supprimés. Si les habitants avaient été équipés de bacs pour les emballages métalliques et les bouteilles et flacons en plastique, il aurait fallu récupérer tous ces bacs devenus inutiles.
Afin de prévoir ce changement de mode de collecte, les bacs bleus qui seront distribués sont ainsi légèrement surdimensionnés.

**Les choses peuvent nous paraître parfois compliquées mais il faut savoir que toutes nos ordures arrivent à Valorys (vous savez, la grande usine de Pluzunet que l'on voit de la 4-voies en allant vers Lannion). Et à Valorys, ce sont plus de 100 communes qui y envoient leurs ordures, autant dire que le tri, ça les connaît, c'est même des pros. Moi, s'ils me disent là-bas qu'ils ne peuvent pas faire autrement, je les crois parce que j'y ai été là bas, j'ai visité, et je peux vous dire que c'est une sacrée usine et que nos déchets, c'est une sacrée affaire ! Moi et la planète, on compte sur vous !!**







# Vie des quartiers

## Le projet de renouvellement urbain de Roudourou et Gourland


GUINGAMP * *

Mercredi avait lieu la réception provisoire de 24 logements H.L.M.

***Ce projet de renouvellement urbain des quartiers de Roudourou et Gourland va vraiment entrer dans sa phase opérationnelle en 2007. Au mois de mars, l'examen du dossier par les partenaires financiers de l'Agence Nationale de Renouvellement Urbain (l'ANRU) devrait en effet permettre la signature d'un protocole de préfiguration autorisant le démarrage des premières opérations de reconstruction et notamment les 23 logements prévus rue Paul Bizos et les 10 logements prévus rue du Grand Trotrieux.***

***La Ville et l'Office municipal d'HLM n'ont toutefois pas attendu cette échéance pour engager avec les habitants la concertation et mettre en place ce qu'on nomme la gestion urbaine de proximité. Des ateliers de travail ont ainsi été mis en place sur des thèmes précis. Ces ateliers se sont réunis déjà à deux reprises, d'autres réunions seront régulièrement programmées. La participation des habitants y est insuffisante. Il est pourtant essentiel que les choses ne se décident pas sans les habitants, leur avis est essentiel pour travailler aux nouvelles liaisons à mettre en place, aux espaces publics nouveaux à créer ….***

## Des ateliers de réflexion pour que les choses se décident avec et pour les habitants

***La gestion urbaine de proximité, c'est quoi ? Ce sont toutes les actions qui peuvent contribuer à l'amélioration du cadre de vie des habitants et de la vie des quartiers. Elle doit s'appuyer naturellement sur la participation des habitants. Elle est essentielle à la réussite d'un projet de renouvellement urbain.***

***Cette gestion urbaine de proximité passe donc par la mise en place d'ateliers de réflexion ouverts aux habitants et usagers des quartiers concernés, aux associations et services concernés.***

La Ville et l'Office d'HLM ont ainsi mis en place 4 ateliers qui sont nés lors d'une journée forum organisée au centre social le 16 novembre :

**Un atelier cheminements et espaces publics** pour réfléchir aux nouvelles liaisons douces à mettre en place (cyclistes et piétonnes) et aux espaces publics communs pouvant être imaginés.

**Un atelier sur le tri sélectif** (à l'occasion de la mise en place du tri sélectif sur la Communauté de communes) **et les économies d'énergie.**

**Un atelier mémoire** est chargé de collecter des informations, des photos du quartier. Une exposition est ainsi d'ores et déjà prévue.

**L'atelier journal** a, quant à lui, déjà produit le numéro 0 d'un journal de quartier (paru avant Noël) et doit maintenant travailler à l'élaboration des numéros suivants.

**Il est indispensable que les habitants s'approprient ces ateliers** qui souhaitent rencontrer des gens qui cheminent dans le quartier à pied, à vélo, avec des poussettes, des gens qui trient ou qui ne trient pas, des habitants qui veulent conserver la mémoire de leur quartier. Tout le monde peut venir exprimer ses idées, ses craintes et même (et surtout dirons-nous) son désaccord. Vous pouvez venir une fois, il n'y pas d'engagement dans la durée.

**Ne laissez pas les choses se décider et se faire sans vous !**

**Inscrivez-vous ou renseignez-vous au centre social.**



## Un journal pour le quartier : un numéro zéro sorti avant Noël

**Rejoignez le comité de rédaction pour le prochain numéro prévu en mars**

L'atelier Journal de quartier avait décidé lors de la journée forum du 16 novembre de sortir un numéro zéro avant Noël. Un pari délicat mais tenu puisque ce numéro zéro a été distribué dans les boîtes aux lettres de l'ensemble du quartier le 22 décembre, distribution assurée par l'Office pour les locataires et par le CCAS pour le reste.

Au sommaire de ce journal, la mise en place des ateliers bien sûr, le point sur le projet de renouvellement urbain, sur les travaux du stade, un article sur l'opération "Fêtes ensemble" qui avait eu lieu le mercredi 20 décembre au centre social, une rubrique (qui se voudra régulière) "parole et mémoires d'habitants" avec de sympathiques photos du centre social, et des informations sur les activités au centre social.

L'atelier journal doit donc désormais s'atteler à la parution d'un vrai numéro 1, doté d'un nom. Pour ce faire, un appel à idées a été lancé. Vous pouvez communiquer vos propositions de nom au centre social où une boîte a été réservée à cet effet, mais aussi toutes vos suggestions et propositions d'articles.

**Ce journal doit être réalisé par les habitants et être un trait d'union avec la Ville et l'Office d'HLM.**







## Un atelier mémoire

***Pourquoi un atelier mémoire ? Parce que le quartier va être profondément transformé dans les années à venir et qu'il est important de garder trace de ce qui existe aujourd'hui mais aussi de ce qui a existé depuis son origine. Ce quartier a vécu des bons comme des mauvais moments. Il est important à l'aube des premières démolitions que chacun puisse partager ses souvenirs.***

Aussi il est prévu plusieurs actions sur le thème de la mémoire :

- D'abord, **une collecte d'informations, de photographies, d'anciens plans** sur ce qu'a été le quartier au fil des ans mais surtout sur les évènements qui s'y sont produits. Il est ainsi fait appel aux habitants pour rechercher dans leurs albums des photographies du quartier. La Ville et la presse puiseront, quant à elles, dans leurs archives respectives.
- **Un travail photographique** pourra également être mené par les habitants accompagnés d'un photographe professionnel. Il s'agira pour eux de créer un lien avec leur ancien environnement et le nouveau dans le cadre du relogement par la prise d'instantanés sur les gestes et l'environnement familier dans les bâtiments prévus à la démolition.
- Enfin, tout ce travail de collectage et de photographie pourra donner lieu à **une exposition.**

**Cet atelier a d'ores et déjà prévu une rencontre le 28 février autour d'un après-midi crêpes.**
**Inscrivez-vous auprès de Laurent Quentin au centre social, animateur de cet atelier.**



*Le centre social avant la construction de l'actuel centre*

## Un contrat avec l'Etat pour accompagner le quartier dans sa mutation

***La Ville de Guingamp s'engage plus avant dans sa politique de développement social avec la mise en place d'un contrat urbain de cohésion sociale au 1er trimestre 2007 (CUCS).***

C'est une chance pour Guingamp de pouvoir prétendre à ce nouveau dispositif qui succède aux anciens contrats de ville (2000/2006) alors que la Ville était jusqu'à ce jour toujours exclue des dispositifs de la politique de la ville.

**Qu'est-ce qu'un CUCS ?**

Dans le cadre de ce contrat, la Ville avec la participation de l'État interviendra en faveur du quartier de Roudourou/Gourland avec la réalisation d'actions destinées à améliorer les conditions de vie des habitants, en accompagnement du projet de renouvellement urbain.

Seules trois villes du département pouvaient prétendre à ce nouveau contrat : Guingamp et St Brieuc en priorité 1 et Lannion en priorité 3.

Ce CUCS permettra ainsi de développer des actions dans les cinq thématiques suivantes instaurées par l'État :

- L'accès à l'emploi et le développement économique : par exemple, réservation de places pour les habitants du quartier au projet d'auto-école sociale
- L'amélioration de l'habitat et du cadre de vie : il est prévu notamment une action sur les économies d'eau et d'énergie
- La réussite éducative et l'égalité des chances : l'aide aux devoirs aux élèves des écoles du primaire figure parmi les actions envisagées
- La citoyenneté et la prévention de la délinquance : par exemple, organisation de journées d'actions citoyennes
- L'accès à la santé et l'amélioration de la prévention : des ateliers de cuisine pour lutter contre les carences alimentaires pourraient être mis en place.

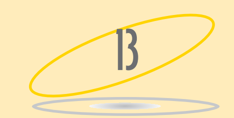
Pour développer les actions dans chacun de ces axes, la Ville de Guingamp a fait appel à ses partenaires locaux courant novembre et décembre 2006 pour aboutir à un projet réaliste et objectif.

## Le Projet de Renouvellement Urbain en quelques chiffres

**Démolitions :** 281 logements sociaux (150 à Gourland, 50 à Molière et 81 au Manoir) et 20 équivalents logements au FJT
**Reconstructions de 257 logements sociaux**
Sur Guingamp : 209 - 146 sur site (120 collectifs et 26 individuels) - 63 hors site
Sur la communauté de communes : 48
**53 logements privés**
A ces constructions s'ajoute un projet d'une trentaine de logements à construire par la Foncière logement, partenaire de l'ANRU et 23 logements en accession à la propriété (accession sociale et privée) dans le secteur de Manoir et Gourland
**Un pôle jeunesse**
**137 logements réhabilités et résidentialisés**
**Un projet pour le Manoir de Roudourou**
**Des nouveaux cheminements piétons et cyclistes**
**Des aménagements de voirie et d'espaces publics**
**Projet d'un coût total de 39.5 millions d'euros**

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Ville de Guingamp | 3,2 M € | Conseil régional | 2,6 M € | ANRU | 10,7 M € |
| CDC | 0,9 M € | OPHLM | 19,8 M € | Autres | 0,8 M € |
| Conseil général | 1,5 M € | | | | |





# La page de la liste "Avec et pour les Guingampais"

En ce début d'année 2007, nous présentons nos meilleurs vœux à tous les habitants de notre ville, à qui nous souhaitons, ainsi qu'à toute leur famille, une bonne année 2007.

Une année placée à Guingamp sous le signe des grands projets. Le 1er à se concrétiser sera l'aménagement du stade de Roudourou. Souhaitons donc le maintien en Ligue 2 pour En Avant, tant il est vrai qu'avec un tel outil, cette équipe n'a plus le droit à l'erreur.

De nombreux autres chantiers verront le jour en 2007. Les premières réalisations du projet de renouvellement urbain sortiront de terre. On ne peut que se réjouir de voir le projet guingampais retenu par Jean-Louis Borloo. Souhaitons que ces reconstructions s'effectuent dans le plus grand respect des droits des locataires, et de l'architecture si spécifique à Guingamp. Parce que dans ce domaine, on peut s'interroger sur l'esthétique de certaines réalisations récentes qui, si elles apportent une offre supplémentaire en termes de logements, ne brillent surtout pas par leur pertinence architecturale !

Les travaux de réhabilitation de la prison devraient démarrer cette année. Il s'agit d'une remise en état après l'incendie. En revanche, le flou artistique continue à régner sur le devenir de ce site remarquable. Depuis 2001, les effets d'annonce se sont multipliés (maison des associations, centre d'art et d'histoire,…) sans qu'aucune réalisation concrète ne voie le jour. Souhaitons qu'en 2007, la majorité municipale accorde ses violons, pour donner une vocation définitive à un monument emblématique de Guingamp.

Nous avons eu à plusieurs reprises l'occasion d'évoquer le projet de construction d'une salle de spectacles sur le site du château de Guingamp, promesse électorale de la majorité municipale en 2001 ! Nous ne critiquons pas la nécessité d'une telle salle à l'échelle du pays de Guingamp, mais le choix autoritaire du site et les incertitudes liées au coût de cette réalisation.

Tout d'abord, le projet, ou du moins ce que nous en savons… Une salle de spectacles de 700 places, soit seulement le double de celle du Champ au Roy ! Il nous semble qu'un équipement, à l'échelle du Pays, mérite mieux que 700 places.

Ensuite s'est-on interrogé sur le coût ? Coût de l'investissement, au sujet duquel circulent des chiffres allant de 6 à 12 millions d'euros ! (Soit de 8 571 € à 17 142 € la place !). Quel que soit le montant de la construction, il sera inévitablement alourdi par l'environnement historique du château. Coût du fonctionnement aussi, et choix de la structure chargée de le faire fonctionner, car le flou artistique règne également sur ce point essentiel : qui va gérer ? La ville, la CDC, le Pays ou une structure privée ?

Enfin, s'est-on interrogé sur la possibilité d'un autre site pour une salle de spectacles et d'un autre devenir pour le site du château ? Pour la salle, d'autres lieux existent certainement, permettant un meilleur accès, un coût de construction moins élevé. Des solutions ont bien été trouvées auprès des communes de la CDC pour les aires des gens du voyage et à la station de traitement des boues ! Pourquoi pas pour une salle de spectacles de grande dimension ? Pour le site du château, l'idée de l'aménagement d'un théâtre de verdure fait tranquillement son chemin, et reçoit un écho de plus en plus favorable au sein de la population. D'un coût moindre, un tel équipement pourrait accueillir des spectacles en plein air dans un cadre superbe, valoriserait l'impact touristique de la ville, et s'intégrerait de façon harmonieuse sur un lieu chargé d'histoire.

Enfin, nous avons eu l'occasion, au mois de novembre 2006, de nous opposer fermement à la décision de la majorité municipale, qui a usé de son droit de préemption pour priver un couple de retraités d'une accession à la propriété à Sainte-Croix au bénéfice d'une famille bien connue résidant actuellement sur les berges du Trieux en caravane. Coût de l'opération pour les contribuables guingampais : 72 000 euros (plus les frais…). D'autres solutions moins onéreuses existaient, et qui auraient permis la satisfaction de tous, la plus simple étant la mise à disposition d'un appartement HLM (il y en a plusieurs de disponibles) pour cette famille appartenant à la communauté des gens du voyage. Malgré la réaction des habitants du quartier de Sainte-Croix, qui ont fait parvenir au maire une pétition ayant recueilli 110 signatures (!), la majorité municipale reste inflexible ! Bel exemple de démocratie participative et d'écoute…

A l'aube de cette nouvelle année, restons lucides sur notre belle ville. Ne soyons pas éblouis par les marchands de rêve. Oui Guingamp bouge, oui Guingamp se transforme, mais il y a encore tant à faire et ce ne sont pas les bénévoles des Restos du Cœur et de la Banque Alimentaire qui nous contrediront !

Chacun aura le choix en 2007 de s'exprimer en son âme et conscience pour les présidentielles et les législatives. Les municipales auront lieu en 2008. Soyez-en tous persuadés : nous y prendrons toute notre place et travaillons déjà en vue de la constitution d'une liste ambitieuse, renouvelée et porteuse d'un vrai projet pour Guingamp.

A Guingamp le 29 janvier 2007

Les conseillers municipaux de l'opposition : Bertrand BOUEDEC, Marie-Louise AUFFRAY, Jean-Pierre ELLIEN, Michèle NICOL, Catherine WALTER, Jean-Claude GIMET.



# Elections : mode d'emploi

***Guingamp n'a pas échappé à l'engouement des Français pour s'inscrire sur les listes électorales. En effet, le service Citoyenneté de la Mairie a comptabilisé au 31 décembre 2006, date limite pour recevoir les inscriptions, 646 électeurs supplémentaires. Ce chiffre est toutefois à pondérer des radiations qui seront définitivement connues le 28 février 2007. Mais par rapport aux années précédentes, c'est sans commune mesure. Le seul mois de décembre a ainsi compté autant d'inscriptions nouvelles que toute l'année 2005 (379). Jusqu'au dernier moment, des citoyens de tous âges et tous milieux se sont décidés à s'inscrire pour la première fois et ce ne sont pas seulement des jeunes ! Ces nouveaux électeurs ont rendez-vous le 22 avril prochain pour accomplir l'acte civique par excellence : voter !***
***Reste à savoir aussi comment ce réveil civique se traduira dans les urnes en terme de participation ….***
***Les élections qu'elles soient présidentielles, législatives ou municipales constituent un temps fort dans la vie locale et pour les services municipaux. Aussi, il nous a paru intéressant à l'approche de la première échéance des élections présidentielles de vous présenter l'organisation matérielle et légale d'un scrutin …***

***Le compte à rebours commence déjà pour le service citoyenneté pour qui l'année 2007 sera ponctuée de 4 temps forts :***
***22 avril, 6 mai pour les présidentielles***
***10 et 17 juin pour les législatives.***

**Jusqu'au 11 avril,** le service enregistre les inscriptions demandées à titre judiciaire hors période légale d'inscription et enregistre les radiations pour cause de décès ou transmises par l'INSEE.

**Début mars : envoi des cartes électorales**
De nouvelles cartes électorales vont en effet être éditées, elles seront différentes et d'une autre couleur (non définie encore par l'imprimerie nationale). Dès sa réception, détruisez votre ancienne carte, elle ne vous servira plus (sauf à confondre avec la nouvelle !) Si vous n'avez pas reçu votre carte pour la fin mars, n'hésitez pas à prendre contact avec le service citoyenneté.

**Le 5 avril :** mise en place des panneaux électoraux dans les différents quartiers de la ville.

**Le 17 avril :** clôture définitive de la liste électorale.

**Entre le 17 et le 20 avril :** édition des listes d'émargement (document recensant les électeurs d'un bureau de vote et sur lequel l'électeur appose sa signature) et des listes de cartes électorales qui n'ont pas pu être distribuées et ont fait l'objet d'un retour en Mairie.

**Jusqu'au 21 avril :** enregistrement des procurations transmises par les organismes habilités (Tribunal, commissariat, gendarmerie, consulat).

**Jusqu'au 20 avril à 18 h :** prise en compte des assesseurs et des délégués des candidats.

**Le 22 avril à 8 h :** ouverture des bureaux de vote.

**Il s'agit ici des opérations prescrites par le code électoral. Parallèlement, le service citoyenneté doit organiser matériellement le scrutin et faire appel à l'ensemble des services municipaux.**

**Dès février / mars**
Il faut réserver les locaux accueillant les bureaux de vote, recenser les volontaires parmi le personnel communal : en effet, à l'exception des agents du service citoyenneté pour lesquels l'organisation d'élections fait partie de leurs attributions, le personnel communal travaillant dans les bureaux de vote est volontaire.

On commence à imprimer les étiquettes pour les enveloppes qui recevront la propagande électorale envoyée à chaque électeur quelques jours avant le scrutin.

**3 semaines avant le scrutin**
Le service commence à établir la liste de présence des présidents des bureaux de vote qui sont des membres du Conseil municipal ainsi que la liste des secrétaires des bureaux de vote.

**Dans la semaine précédant le scrutin**
Le service prépare le matériel électoral (urne, dossier administratif, tableaux préparatoires des résultats, préparation des enveloppes, etc.).

Il établit les tableaux de composition des bureaux de vote avec leurs assesseurs et délégués, ce qui représente au total pour les six bureaux de vote de Guingamp, 22 personnes. Il faut parfois jongler entre les disponibilités des uns, les préférences des autres, les lève-tôt, les lève-tard …..

Les bureaux de vote sont installés quelques jours (voire la veille du scrutin dans certains cas) dans les locaux par les services techniques. Guingamp compte six bureaux de vote : l'espace François-Mitterrand, l'espace d'activités et de loisirs de Roudourou, l'espace sportif de la Madeleine, l'école de la Chesnaye, le collège Prévert et l'école de la rue des Ecoles St- Sauveur.

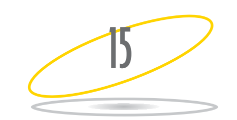
Il est passé commande des sandwiches qui permettront aux agents effectuant la journée continue ou aux personnes présentes dans les bureaux à l'heure de midi de se restaurer.

**L'avant-veille du scrutin**
Ultime rectification des tableaux de composition des bureaux de vote en fonction des délégués et assesseurs désignés par les candidats.

***Le code électoral ne permet pas vraiment d'anticiper la charge de travail imposée par un scrutin. L'essentiel des opérations doit s'effectuer au cours de la dernière semaine.***

***Si vous avez un doute sur votre inscription, sur votre bureau de vote… n'attendez pas la dernière semaine pour interroger le service Citoyenneté !***





# LISTENNAD "Ensemble à gauche - War-raok GWENGAMP"
## Liste bretonne d'opposition de gauche

### Après la mort de l'Abbé Pierre, la meilleure façon de lui rendre hommage est de continuer son combat.

De l'appel au secours lancé en plein hiver 1954 par l'Abbé Pierre, à celui des enfants de Don Quichotte de l'hiver 2006 pour mettre le projecteur sur les démunis, les pas logés, les mal logés, les exclus en tout genre, la colère est la même. Une colère saine et légitime, une colère salvatrice, une colère qui veut réveiller les consciences, une colère qui veut bousculer l'injuste répartition des richesses et des pouvoirs !

Alors qu'il n'y a jamais eu autant d'inégalités depuis le premier coup de gueule de 1954, autant entre les individus qu'entre les territoires, celles qui autorisent certains à s'enrichir à ne savoir que faire de leur fortune alors que d'autres, même en travaillant dur, ne peuvent satisfaire leurs besoins essentiels dont le logement et la nourriture ; il est urgent à nouveau de faire sonner le tocsin de la mobilisation générale contre les inégalités.

Pour reprendre une maxime de l'Abbé Pierre : *«La lutte pour mon pain, ce peut être du matérialisme ; la lutte pour le pain des autres, c'est déjà du spiritualisme»*. Et le pain des autres, c'est aussi le logement des autres, c'est aussi les conditions de travail des autres, c'est aussi les revenus des autres, c'est aussi l'accès à l'éducation, à la formation, à la culture. La lutte, c'est aussi dénoncer le scandale de la destruction des surplus alimentaires ; c'est dénoncer l'autre scandale de la résidentialisation, des logements vides, de ceux qui ne sont occupés qu'un mois ou deux, alors que des milliers de personnes vivent dehors ou dorment dans leur voiture pour les plus mal lotis dont souvent des travailleurs pauvres, cette nouvelle catégorie socio-professionnelle qui est la honte des pays nantis comme la France. Et ce n'est pas faire du misérabilisme ! C'est malheureusement le triste constat des données objectives que nous donnent les chiffres de l'INSEE (chômeurs, Rmistes, exclus des systèmes sociaux, travailleurs précaires, à temps partiels imposés, en CDD à perpétuité…).

Si en 2006, un des faits sociaux majeurs sur Guingamp a été, du moins pour moi, la disparition de Ty an Holl qui remplissait une mission de service public que malheureusement, l'Etat par la suppression de ses aides, a étranglé ; un autre fait majeur pour nous tous, a été le début de la mise en actes du Plan de Rénovation Urbaine. Notre ville s'honore à investir, à construire et reconstruire de nouveaux logements sociaux de grande qualité alors que d'autres, que l'Abbé Pierre fustigeait à nouveau en 2004, s'opposent à la réquisition d'habitations vides (ainsi que l'autorise une ordonnance de 1945 prise après la Libération, remise en vigueur par Chirac en 1994) et à la construction de logements sociaux.

Cependant, il faut souligner par ailleurs le décalage entre la construction dans le secteur privé de logements très onéreux autant à l'achat qu'à la location, et les besoins réels de la population guingampaise.

Sans compter pour une ville à l'identité architecturale si marquée par l'histoire, la détérioration de la qualité architecturale de notre ville, très visible au niveau du hiatus visuel entre les nouvelles constructions sur l'ancien site de la Remonte dont les écuries du XIX[e] ont été sacrifiées, et le monastère du XVIII[e] qui abrite aujourd'hui Communauté de communes et Pays de Guingamp.

Et le fait qu'alors que Paris abrite cette semaine le Quatrième sommet du GIEC (Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat), le développement durable n'ait pas été pris en compte dans les conditions d'attribution des permis de construire (chaufferies collectives à énergie renouvelable, récupération des eaux de pluie, chauffe-eau solaires, orientation des bâtiments, …).

Avec la mise en place du Schéma de Rénovation Urbaine, qui nous concerne tous, que nous habitions en logement social, HLM, ou pas, la participation de tous au projet de mieux vivre ensemble à Guingamp est possible aujourd'hui grâce aux ateliers de la Gestion Urbaine de Proximité. Y participant moi-même en tant que Guingampaise, je constate que l'exercice de la démocratie participative est délicat à mettre en place. On nous a tellement habitués à ne pas nous demander notre avis et à nous imposer des décisions déjà prises et ficelées, que nous avons du mal à participer lorsque les portes s'ouvrent enfin. Je ne peux donc qu'inciter celles et ceux qui se sentent concernés par leur cadre de vie et la qualité de celle-ci, à participer aux ateliers de la Gestion Urbaine de Proximité ouverts à tous.

*Mona BRAS, pour la liste Ensemble à gauche, Waraok Gwengamp - 02 96 44 26 36 - 06 64 63 85 82 - E-Mail : monabras.udb@wanadoo.fr*





## CAP JEUNES :
### 10 ans d'écoute et d'aide pour les jeunes

**Lors de la traditionnelle cérémonie des vœux organisée par la Municipalité de Guingamp, Noël Le Graët, maire de Guingamp, a notamment salué le travail mené depuis 10 ans maintenant par le Docteur Guy Le Blouch, fondateur et président de l'association Cap Jeunes. Il lui a remis à cette occasion la médaille de la Ville au titre des actions menées en faveur des adolescents.**

Cap Jeunes existe en effet depuis 10 ans. Elle a ouvert ses portes en décembre 1996 place du Château et est aujourd'hui hébergée par la Ville de Guingamp place St-Sauveur, au dessus de l'école Diwan.

Elle a été créée pour répondre à des situations de crise chez les jeunes alors que les centres médicopsychologiques pour enfants et adolescents étaient surchargés mais aussi ne traitaient que les enfants de 0 à 16 ans et que les centres médicopsychologiques pour adultes n'interviennent qu'à partir de 18 ans. Un créneau que Cap Jeunes s'est attachée à combler efficacement.

***Qu'est-ce qui a évolué depuis 10 ans ?***

La création d'une unité médicopsychologique à l'Hôpital (3 lits) dans le service de médecine interne. Cap jeunes propose immédiatement aux jeunes en souffrance un accompagnement personnalisé à la sortie sur la base du volontariat.

L'équipe s'est étoffée avec Isabelle Kergus au secrétariat, Estelle Fegar, consultante et coordinatrice et Fanny Germain, psychologue.

Cap jeunes a pour mots d'ordre, le conseil et la communication, l'écoute et la prévention.

***Le conseil, la communication***

Une bibliothèque est à la disposition des parents et des jeunes. Un journal Connexion parait deux fois par an. Cap Jeunes participe également à différentes actions telle que la réalisation d'une brochure qui paraîtra en mars créée par des parents à l'attention des parents sur le thème “comment aider son enfant à bien vivre son école” (une version existera aussi pour le collège).

***L'écoute***

Par des entretiens individuels gratuits et confidentiels

C'est un lieu ouvert à tous, enfants et parents. Sur l'année 2005, ce sont 200 jeunes et plus de 100 parents qui ont été reçus, soit 1 000 entretiens.




***La Prévention***

Avec des interventions dans les établissements scolaires, au service animation jeunesse, à la demande sur des thèmes de santé publique

Un travail sur la parentalité avec des rencontres-débats organisées au centre social

Des groupes d'affirmation de soi pour aider les jeunes à prendre confiance en eux

Cap Jeunes travaille en réseau avec l'ensemble des professionnels du territoire.

***Prochain RDV de Cap Jeunes***

**Le 9 mars à 20h30 avec une rencontre au centre social sur le thème “Quels repères, quelles limites donner aux ados ?”**

## www.administration24h24.gouv.fr

### *Un nouveau site web pour vous simplifier la vie*

Administration 24h/24, c'est un guichet unique pour accéder à toutes vos démarches administratives en ligne. Au cours de l'année 2007, ce sont plus de 300 démarches nouvelles qui viendront enrichir ce site et vous simplifier la vie.

Consultation des remboursements d'assurance maladie, demande d'extrait d'acte de naissance, consultation de votre dossier fiscal ..... Vous pouvez désormais accomplir plus de 600 formalités administratives depuis n'importer quel ordinateur relié à Internet et surtout à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit. Ce portail s'étoffera peu à peu de nouveaux formulaires dématérialisés et en 2008, l'intégralité des démarches administratives devrait être accessible. Les Français pourront alors ouvrir leur propre dossier administratif personnalisé sur Internet, une sorte de coffre-fort électronique qui permettra de transmettre directement les justificatifs aux administrations. Finis les papiers demandés qu'on met des heures à trouver (quand on les trouve !).

## “Du côté des femmes du pays”

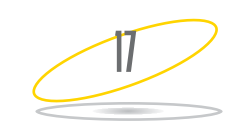
### *Accueil pour femmes victimes de violences conjugales*

***Permanences actuelles :***

**Accueil juridique :** CIDF( centre d'information des droits des femmes)
**Le 3ème jeudi après-midi** de chaque mois, au pôle de solidarités,

**Accueil-femmes :** le **2e et 4e vendredi matin** de chaque mois,
Prise de rendez-vous : 02 96 40 17 40,
Maison de l'Argoat, 7 rue aux Chèvres - Guingamp
10 rue des Capucins jusqu'à fin février
3, place du Château, Pôle de Solidarités à partir de mars.





# Agenda culturel et sportif




## Culture

### APETIPA



*Théâtre d'ombres et claquettes*

Spectacle jeune public à partir d'un an

mercredi 28 février à 16h30 au théâtre

## Sports

• ***Handball***
- **Prénat masculin/Elorn**
  samedi 24 février à 20h45 (Kergoz)

## Mars

## Culture

### OHNE
***de Dominique Wittorski***



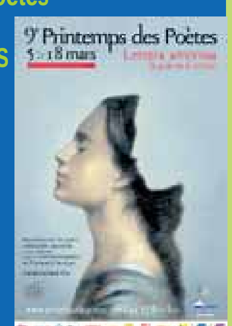
*Théâtre*

*Farce absurde sur l'ANPE, cette comédie burlesque nous fait parfois sourire, parfois hurler de rire. Précédée d'une rencontre avec l'auteur le mercredi 7 mars à 17h à la Médiathèque.*

samedi 10 mars à 20h30 au théâtre

## Le printemps des poètes

### LA TRANSE DES MOTS




*Road movie poétique et musical.*

***par Frédérique Bruyas (voix) et Pierrejean Gaucher (guitares)***

mardi 20 mars à 20h30 à la Médiathèque

### DÉAMBULATION POÉTIQUE

*Par les ateliers théâtre.*

mercredi 14 mars à 18h, 19h et 20h au théâtre

## Sports

• ***Football L2***
- **EAG/Reims**
  vendredi 2 mars à 20h (Roudourou)
- **EAG/Libourne St Serin**
  vendredi 16 mars à 20h (Roudourou)

• ***Football CFA***
- **Guingamp/Bois guillaune**
  samedi 3 mars à 15h30 (Stade Y. Jaguin)
- **Guingamp/Villemonbles**
  samedi 17 mars à 15h30 (Stade Y. Jaguin)
- **Guingamp/Pacy s/Eure**
  samedi 31 mars à 15h30 (Stade Y. Jaguin)

• ***Basket***
- **Prénat féminine/Langueux**
  samedi 10 mars à 10h30 (Kergoz)

• ***Handball***
- **Prénat masculin/Guilers**
  samedi 10 mars à 20h45 (Kergoz)
- **Prénat masculin/Cesson**
  samedi 24 mars à 20h45 (Kergoz)

## Avril

## Culture

### LA SEMAINE DE LA DANSE

*Stage de hip hop avec Jipi Falone et Mike Amvarez, conférences, spectacles de rue et en salles, parcours sensoriel.*

du 9 au 15 avril

### CLARIKA "Joker"



Chanson française

samedi 10 avril à 20h30 au théâtre

## Sports

• ***Football L2***
- **EAG/Bastia**
  vendredi 6 avril à 20h (Roudourou)
- **EAG/Dijon**
  vendredi 20 avril à 20h (Roudourou)

• ***Football CFA***
- **Guingamp/Concarneau**
  samedi 14 avril à 15h30 (Stade Y. Jaguin)
- **Guingamp/Poissy**
  samedi 28 avril à 15h30 (Stade Y. Jaguin)

• ***Basket***
- **Prénat féminine/Ploemeur**
  dimanche 15 avril à 10h30 (Kergoz)
- **Prénat féminine/Quimper**
  samedi 28 avril à 10h30 (Kergoz)

• ***Handball***
- **Prénat masculin/Segré**
  samedi 14 avril à 20h45 (Kergoz)
- **Prénat masculin/Guérande**
  samedi 21 avril à 20h45 (Kergoz)

• ***Départementaux d'escrime***
  mercredi 4 avril (Kergoz)

## Divers

• ***Salon de l'Habitat***
  samedi 21 et dimanche 22 avril (Kergoz)